



Châteauroux le 15/03/2016

## COMPTE-RENDU du Comité Départemental de l'Action Sociale du 15 mars 2016

Représentants de l'Administration : M.Forté, M. Jouanneau

Services sociaux : Mme Darchis.

Assistante sociale : Mme Guincêtre-Verachten

Représentants FO-DGFIP 36 : Marie-Caroline Combes, Sylvie Aujeu, Béatrice Mouré

### 1/ Approbation des PV des 9 octobre et 7 décembre 2015

Ils ont été approuvés à l'unanimité.

### 2/ Compte rendu d'activité de la Délégation 2015

La principale activité de la Délégation reste la restauration collective : en 2015, 20 713 repas ont été servis au RIA (restaurants de la Cité Administrative et de la Préfecture) et 19 400 titres restaurants ont été délivrés pour les sites extérieurs à Châteauroux et Issoudun.

La dématérialisation des titres restaurants est toujours en expérimentation dans quelques départements.

A Issoudun, le problème de la convention avec un restaurant privé a été soulevé : seuls 137 repas annuels ont été servis, ce restaurant étant trop éloigné du CDFIP.

6 coins-repas ont bénéficié de nouveaux équipements.

Autre priorité : la Délégation ne disposant pas de parc locatif dans le département, elle renvoie les demandes de logement vers la Préfecture et les bailleurs sociaux. Par ailleurs, différentes aides peuvent vous être accordées. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, il faut adresser vos demandes directement à l'ALPAF.

L'année 2015 a vu le départ en retraite du Docteur Céolato (officiellement le 31 mars 2016). Son remplacement reste très incertain : les visites quinquennales et annuelles ne sont plus assurées depuis belle lurette. En ce qui concerne les situations particulières (reprise après congé long par exemple), l'agent doit se rendre à Blois consulter le Médecin de Prévention du Loir et Cher qui assure l'intérim de l'Indre et du Cher.

### 3/ Répartition des crédits 2016

Bonne nouvelle : la dotation est en baisse de 5 %, soit le maximum de baisse autorisée par Bercy. Sachez que la modulation tient compte de la situation des effectifs, non seulement des agents en activité, mais également des enfants et des retraités. Vous apprendrez également avec plaisir que notre dotation se situe royalement 95 € au-dessus de la dotation plancher... Qu'allons-nous faire de tout cet argent ?

Justement, les orientations vont être revues dès 2017 (voir point 4).

### 4/ Questions diverses

La note ministérielle du 16 février dernier incite à aller « au-delà des seules actions de convivialité ». Comprenez qu'en 2017, une des trois sorties pour les actifs risque d'être supprimée. Quant à la journée parisienne, son tarif actuel est jugé trop bas et devrait être modulé selon les ressources ?????

Les modalités pratiques sont laissées à votre appréciation ... Nous souhaitons donc bien du courage et bien du plaisir au (à la) futur(e) Délégué(e) qui devra mettre en place cette usine à gaz.

Pour l'instant, les actions en faveur des enfants et des retraités ne sont pas touchées, mais bien entendu, nous ne nous faisons aucune illusion.

La Direction souhaite utiliser ces économies pour faire d'autres actions sociales : actuellement, un tiers du budget est consacré à l'Arbre de Noël, et la plus grande partie aux sorties des actifs et retraités.

Bien évidemment, nous ne pouvons être que favorables à aider au mieux nos collègues dans le besoin, mais il faut savoir que les crédits en faveur de ces collègues diminuaient d'année en année, car pas utilisés.

Par exemple, aucune dotation 2016 n'est prévue pour les consultations auprès d'un conseiller en économie sociale et familiale. En effet, nous disposons d'un partenariat gratuit avec le Conseil Départemental.

Les participants du CDAS se sont creusé la tête en vain pour trouver à quoi ces crédits pourraient être utilisés, sans faire doublon avec des aides déjà existantes (Conseil Départemental, CAF, aide juridictionnelle, etc ...).

Nous ne pouvons que déplorer ces nouvelles orientations qui ne peuvent que dégrader le lien social et le moral des agents déjà bien entamé.

Enfin, il est très probable que, par ce biais, des actions ne relevant pas de la compétence du CDAS lui soient attribuées. Donc, restons vigilants.

Cerise sur le gâteau : la gestion des sorties pourrait être transférée à l'ATSCAF.

Le relogement de la Délégation à la DDFiP n'entraîne pas un grand enthousiasme de la part de Bercy pour des raisons d'accessibilité. Aurons-nous d'ailleurs des personnes à mettre dedans ?

L'Arbre de Noël se tiendra le mercredi 14 décembre, avec un spectacle de magie :

**ABRACADABRA, tout disparaît ... les crédits, les agents, le Médecin de Prévention, le service Dépense, les trésoreries de Buzançais et de Déols, la DIRCOFI Centre, le numéraire et ... les loisirs (au revoir, Paris !)**

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre  
Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**  
Centre des Finances Publiques de Buzançais  
9 avenue de la République  
36500 BUZANCAIS

Tél : 02.54.84.24.25 Mail : [sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr)  
Notre site internet local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/036/>